

**La progression envisageable dans la découverte du code graphophonologique de la langue française avec les élèves allophones non lecteurs dans leur langue antérieure de scolarisation ou non lecteurs sur des caractères latins.**

Jacques Chavanes, formateur.

Texte corrigé mis en ligne le 14 décembre 2014 et corrigé le 12 décembre 2016.

➤ **Texte préparé à partir des sources suivantes.**

- Jean Charles Rafoni), *Apprendre à lire en français langue seconde*, L'Harmattan, 2007.
  - Méthode de Danièle Dumont pour enseigner les gestes de l'écriture
  - Réflexion personnelle à partir de mon expérience d'enseignant du premier degré et de formateur au CASNAV depuis le 1er septembre 2010.
- 
- ❖ La question de la progression qu'il est souhaitable de proposer à tous les élèves pour leur permettre d'apprendre les correspondances graphophonologiques est l'une des plus difficiles à résoudre : elle diffère d'une méthode ou d'un manuel à l'autre et demeure controversée.
  
  - ❖ La progression qu'il est souhaitable de mettre en œuvre d'une façon générale avec tous les apprenants lecteurs, qu'ils soient allophones ou non, soulève plusieurs difficultés.
    - Faut-il introduire d'emblée tous les graphèmes d'un même phonème en présentant, par exemple, tous les graphèmes du son /o/ ?
    - Peut-on partir des archiphonèmes [A], [O], [Œ] et [IN], dans la mesure où la polyvalence graphophonologique est très répandue ? Ou faut-il étudier séparément le /a/ antérieur et le /a/ postérieur, le /o/ ouvert et le /o/ fermé, le /eu/ ouvert et le /eu/ fermé, le /in/ et le /un/ ?
    - La réponse semble devoir être nuancée.
      - ✓ Il paraît préférable, avec les élèves allophones, de partir des archiphonèmes dans la mesure où les distinctions phonétiques entre le /a/ antérieur et le /a/ postérieur, le /o/ ouvert et le /o/ fermé, le /eu/ ouvert et le /eu/ fermé, le /in/ et le /un/ ne sont pas très prononcées et tendent à se perdre, et d'introduire de façon progressive les différentes façons d'écrire les sons en partant de la plus courante.
      - ✓ La récurrence du phonème /e/ (comme dans ce, petit, etc.) dans la langue française incite néanmoins à introduire la lettre e sans introduire d'emblée les graphèmes du /eu/ ouvert (comme seul, peur, cœur) et du eu fermé (comme ceux, peu, nœud etc.)

- ❖ Les ressources mises en ligne sur le site Eduscol qui accompagnent la nouvelle circulaire sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)<sup>1</sup> tracent les grandes lignes de la progression à mettre en œuvre dans la découverte et l'assimilation du code graphophonologique.
  - Ces indications figurent au sein de l'outil d'évaluation des acquis des EANA en terme de maîtrise de la langue française<sup>2</sup>.
  - L'outil mentionne deux « pré-requis » pour évaluer les items du socle commun de connaissances et de compétences au palier 1 :
    - ✓ « comprendre le principe alphabétique » ;
    - ✓ « lire une phrase très courte et la comprendre ».
  - La compréhension du principe alphabétique est elle-même déclinée en trois items :
    - ✓ « lire des mots ne comportant que des syllabes formées de deux lettres (exemple : lavabo) » ;
    - ✓ « lire des mots comportant des groupes consonantiques (exemple : cartable) » ;
    - ✓ « lire des mots comportant des sons écrits avec deux ou trois lettres (exemples : chaise, bureau) ».
  
- ❖ La progression suggérée dans les ressources mises en ligne sur le site Éduscol (qui accompagnent la nouvelle circulaire sur la scolarisation des élèves allophones) est à peu de choses près la progression que préconise Jean-Charles Rafoni.
  
- ❖ Elle est reprise, de surcroît, dans l'outil *Entrer dans la lecture quand le français est langue seconde* (voir fiche de présentation de l'outil).
  
- ❖ La progression indiquée ci-dessous est envisageable si l'on souhaite mettre en œuvre sa propose méthode de lecture. Elle constitue une proposition susceptible d'être corrigée et amendée. Elle tient compte de trois préoccupations :
  - identifier en priorité les correspondances graphophonologique reposant sur les graphèmes les plus stables de la langue française (a, i, o, u, é, è, e, f, l, m, n, r, s, u, v)
  - exploiter la progression proposée par Danièle Dumont dans l'assimilation progressive de la maîtrise des gestes de l'écriture en lettres cursives ;
  - alterner les voyelles et les consonnes.
  1. /é/ et é.
  2. /l/ et l.
  
  3. /f/ et f

<sup>1</sup> La circulaire porte le n° 2012-141 ; elle est datée du 2 octobre 2012 et elle est parue au Bulletin officiel (B.O.) de l'Éducation nationale n° 37 du 11 octobre 2012.

<sup>2</sup> Une présentation synthétique de cet outil figure sur le site Internet du CASNAV d'Orléans-Tours dans la rubrique « Élèves allophones » et la sous-rubrique « les textes officiels ».

4. /e/ et e.

5. /i/ et i.

6. /t/ et t.

7. /u/ et u.

8. /b/ et b.

9. /c/ et c.

10. [o] et o.

11. /d/ et d.

12. [a] et a.

13. /s/ et s.

14. /è/ et è

15. /n/ et n.

16. /ou/ et ou.

17. /m/ et m ;

18. /oi/ et oi.

19. /r/ et r.

20. /an/ et an.

21. /z/ et z

22. /on/ et on.

L'apprentissage de l'écriture des lettres h et k s'effectue à ce stade, mais ne permet pas de transcrire de nouveaux phonèmes.

23. /v/ et v.

24. /in/ et in

L'apprentissage de l'écriture de la lettre w s'effectue à ce stade, mais ne permet pas de transcrire un nouveau phonème.

25. /j/ et j.

26. /un/ et un.

27. /g/ et g.

28. /ui / et ui

29. /p/ et p.

30. /ille/ et ille, y

31. /ch/ et ch.

32. /gn/ et gn